



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CONF.91/L.19 (Abstract)
11 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SEPTIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES
New York, 13-22 janvier 1998
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

TERMINOLOGIE DE LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

Le problème du caractère obligatoire des noms géographiques
normalisés contenant des signes diacritiques

Document établi par la Slovaquie**

Résumé

L'objet du document est de montrer que les signes diacritiques faisant partie intégrante des formes normalisées des noms géographiques slovaques, il est impératif de les respecter et d'appliquer rigoureusement la recommandation de la résolution 10 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Il est donc nécessaire de revoir la définition 088 du Glossaire de terminologie toponymique (E/CONF.85/CRP.1), en tenant compte de la recommandation 3 que la sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a adressée au Groupe de travail de la terminologie toponymique, dans sa résolution 11.

* E/CONF.91/1.

** Document établi par Jana Dudrová et Imrich Horňanský du Service de la géodésie, de la cartographie et du cadastre de la Slovaquie.

